

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Direction générale de la prévention des risques

Décision du 9 mars 2021 modifiant la décision du 4 février 2019 portant nomination des membres du comité technique spécial de la direction générale de la prévention des risques

NOR : TREP2107036S

(Texte non paru au journal officiel)

Par décision de la ministre de la transition écologique en date du 9 mars 2021 modifiant la décision du 04 février 2019 portant nomination des membres du comité technique spécial de la direction générale de la prévention des risques modifiée, les représentants du personnel au comité technique spécial de la direction générale de la prévention sont :

1. Membres titulaires

Au titre de l'organisation Force Ouvrière (FO) :

- Madame Leila HINAJE – technicienne supérieure de l'économie et de l'industrie
- Madame Bénédicte TARDIVO – ingénieure des travaux publics de l'État
- Monsieur Olivier BERGERON – secrétaire d'administration du contrôle et du développement durable
- Monsieur Jean-Marc TEYSSEDOU – ingénieur des travaux publics de l'État
- Madame Sandrine BUSSON – ingénieure de l'industrie et des mines
- Madame Laurence TABARD – ingénieure des travaux publics de l'État

2. Membres suppléants

Au titre de l'organisation Force Ouvrière (FO) :

- Monsieur Guirec PREVOT - ingénieur des travaux publics de l'État
- Madame Ariane ROUMIER - ingénieure de l'industrie et des mines
- Madame Aline CALABRE - secrétaire d'administration du contrôle et du développement durable
- Madame Lucie SOLIGNAC – ingénieure des travaux publics de l'État